



COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 19 mai 2021 à 20 h

L'an deux mil vingt et un, le dix-neuf mai à vingt heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de la BÂTIE-MONTGASCON, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Nicolas SOLIER, Maire.

PRESENTS : Monsieur Nicolas SOLIER, Mesdames et Messieurs Alain VINCENT, Edith CHAMBAZ-RAMBAUD, René BALMAIN, Françoise PONCET, Eric GUILLAUD, Frédéric MINIERE, Armelle THIERNESSE, Ismaël BRAHIMI, Christophe VAGLIO, Sonia ROUSSEAUX, Laëtitia PLASSIARD, Sébastien PONCET, Clémence MACHET, Benjamin REGIS, Didier PERRIN, Ghyslaine BILLAUD

ABSENTE : Madame Nadège PESSE (pouvoir à Monsieur le Maire)

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Laëtitia PLASSIARD

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte rendu de la séance précédente.

Monsieur le Maire annonce la démission de Madame Sylvie MARTINEZ-ROCHEDIEU pour raison de santé. L'Assemblée lui souhaite un bon rétablissement.

1. Tirage au sort du Jury d'Assises

Tous les ans, il est établi dans le ressort de chaque Cour d'Assises une liste du Jury Criminel. En application de l'article 260 du code de procédure pénale, cette liste comprend, hors Paris, un juré pour 1 300 habitants. Un arrêté du ministre de la Justice peut toutefois fixer un nombre plus élevé de jurés si le nombre de sessions tenues chaque année par la cour d'assises le justifie.

Le nombre des jurés pour la liste annuelle est réparti proportionnellement au tableau officiel de la population du département. Cette répartition est faite par commune ou communes regroupées, par arrêté du préfet au mois d'avril de chaque année.

Conformément à l'alinéa 2 de l'article 261-1 du Code de Procédure Pénale et en vertu de l'arrêté préfectoral portant répartition des jurés d'Assises pour l'année 2022, Monsieur le Maire fait procéder, publiquement, au tirage au sort, à partir de la liste électorale de la commune, des personnes qui devront figurer sur la liste préparatoire annuelle du jury criminel de la Cour d'Assises de l'Isère. Cette répartition compte un nombre triple de celui fixé par l'arrêté préfectoral, soit six personnes pour notre commune. Il convient de ne pas retenir les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2022 (nées à partir de 1999).

Les personnes tirées au sort sont :

- GILLES Sébastien né en 1979
- COLLET-FENETRIER Florence née en 1977
- GRANGER Jean-Luc né en 1971
- RABATEL Géraldine née en 1966
- ROZANT Sylvie née en 1968
- GARCIA Gilles né en 1968

2. Délib.2021-03-23 Remboursement taxe d'urbanisme

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que suite au permis de construire n°038 029 15 10008 délivré le 18 décembre 2015, une taxe d'urbanisme a été émise à l'encontre du pétitionnaire. Suite à une modification du projet (suppression d'une place de parking), le montant de la taxe d'aménagement a été recalculé. Il est nécessaire de rembourser la partie de la taxe indûment recouvrée par la Collectivité, qui s'élève à 155.20 €.

Par conséquent, la Direction Générale des Finances Publiques a procédé à l'annulation de cette taxe en application de l'article L.331-26 du Code de l'Urbanisme et demande à la Collectivité, la restitution de la somme ci-dessus.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les opérations nécessaires à l'article 10226 pour un montant de 155.20 €.

3 Délib.2021-03-24 Décision modificative n° 1

Suite à l'accord du Conseil Municipal dans sa délibération n° 2021-03-23 en date du 19 mai 2021, de restituer la taxe d'aménagement ayant fait l'objet du titre n° 2600006452/RALP/2018, il convient de procéder à des virements de crédits entre différents comptes budgétaires afin de mandater la somme de 155.20 € sur l'article 10226 qui n'a pas été crédité au budget primitif 2021.

Investissement		Investissement	
dépenses		recettes	
Article 10223	+ 200.00	Article 021	+ 200.00

Fonctionnement		Fonctionnement	
dépenses		recettes	
Article 022	- 200.00	néant	
Article 023	+ 200.00		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE cette proposition

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les opérations nécessaires

4. Délib.2021-03-25 Décision modificative n° 2

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que des intérêts moratoires doivent être réglés à l'entreprise Alp'Géorisques pour un retard de paiement sur une facture, dû à un manque de crédit au budget 2020. 5 voix contre et une abstention, votent contre le principe de verser des intérêts moratoires. Afin de pouvoir mandater la somme de 107.90 €, au compte 6711 qui n'a pas été crédité au budget primitif 2021, il convient de procéder à des virements de crédits entre différents comptes budgétaires.

Fonctionnement dépenses :

Article 022 - 150.00

Article 6711 + 150.00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

ACCEPTE cette proposition

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer les opérations nécessaires.

5. Délib.2021-03-26 Prestations sociales « chèques déjeuners »

La loi du 19 février 2007 a donné la possibilité aux collectivités de souscrire un ou plusieurs contrats d'action sociale pour leurs agents et d'en définir librement les modalités.

Le Conseil Municipal dans sa séance du 17 février 2021, a décidé par délibération n°2021-01-09 de charger le Centre de Gestion de négocier un contrat cadre de prestations sociales -offre de titres restaurant.

Monsieur le Maire propose :

- d'adhérer au contrat cadre mutualisé à la date du 1^{er} juin 2021 pour une durée de 4 ans
- de fixer la valeur faciale du titre restaurant à 6 €
- de fixer la participation de la Commune à 50 % de la valeur faciale
- de fixer les règles d'attribution de la manière suivante :
 - o bénéficiaires
 - titulaires et stagiaires

- non titulaires employés depuis au moins 1 mois en continu
- nombre de titres
 - un agent à temps complet (35 heures/semaine) reçoit un forfait mensuel de 15 tickets sur 11 mois. Aucun ticket ne sera distribué au mois d'août. Le nombre de titres distribués est proportionnel au temps de travail de l'agent.
- incidence des absences
 - congés, récupérations d'heures n'entraînent pas de réduction du nombre de titres distribués
 - missions et déplacements : il est accordé une franchise de 10 jours par année civile. A compter du 11^{ème} jour, déduction d'un titre par jour
 - absences pour raison de santé : il est accordé une franchise de 5 jours par année civile. A partir du 6^{ème} jour, déduction d'un titre par jour calendaire d'arrêt.
 -

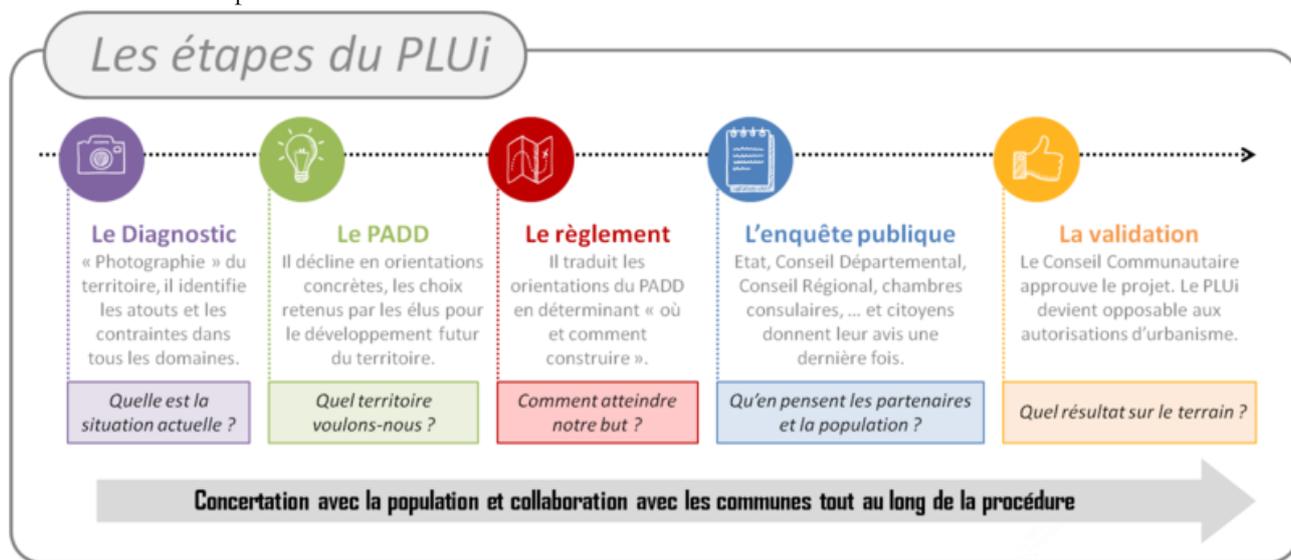
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions :

ACCEPTTE les propositions ci-dessus,

CHARGE Monsieur le Maire de rédiger un règlement intérieur reprenant les termes ci-dessus et de signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision.

6. Compte-rendu réunions et/ou commissions

- **Elections départementales et régionales** : rapporteur Monsieur le Maire
 - les élections se dérouleront les 20 et 27 juin prochains à la Salle des Jeunes et au Local des Associations, de 8h à 18 h.
 - il est demandé aux élus de se positionner pour tenir les bureaux de vote et procéder au dépouillement à l'issue des scrutins
- **PLUi** : rapporteur Monsieur le Maire
 - Monsieur le Maire présente un powerpoint sur la procédure d'élaboration du PLUi jusqu'à son aboutissement et à la mise en œuvre prévue en janvier 2022. Le projet se décline en plusieurs étapes :



- Les éléments de ce powerpoint sont à la disposition des élus qui le souhaitent.
- **Commission Communication** : rapporteur Madame Françoise Poncet
 - L'info lettre a été distribuée. Madame Françoise Poncet regrette que les élus ne se soient pas plus investis pour la distribution.
 - Les travaux de préparation du bulletin municipal ont commencé, notamment dans la recherche d'entreprises souhaitant bénéficier d'un encart publicitaire contre participation financière.
 - Madame Françoise Poncet a participé avec Monsieur Vincent Gallego à une formation dispensée par le SICTOM sur le compostage scolaire. Le projet semble intéressant mais deux questions principales se posent :

- Où déposer les composteurs ?
 - Quid de l'entretien des composteurs ?
- **Commission Scolaire** : rapporteur Monsieur Eric Guillaud
- Les ATSEM ont des postures de travail pénibles entraînant des douleurs dorsales. Un ergothérapeute a conseillé à l'une d'entre elles d'utiliser un siège assis/debout. Monsieur le Maire charge Monsieur Eric Guillaud et Madame Françoise Poncet de chercher, en concertation avec les ATSEM, le matériel qui pourrait leur convenir et leur apporter un meilleur confort de travail.
- **Commission Urbanisme/Bâtiments communaux** : rapporteur Monsieur René Balmain
- City-stade Monsieur Balmain informe l'Assemblée que le city stade sera installé courant juin.
 - Musée Monsieur Sylvain Fournier, Architecte présentera son projet fin juin. Il sera ensuite soumis au Conseil Municipal.
 - Ancienne Poste Deux promoteurs ont été reçus dans les locaux : Isère Habitat et Maisons Passion. Ils ont déposé leurs projets qui remet en question le devenir du bâtiment même si l'idée générale reste de créer des logements en étage et de garder le rez-de-chaussée pour un ou des commerces. D'autres prestataires seront reçus. L'ensemble des propositions sera présenté prochainement au Conseil Municipal.
 - le sondage auprès des habitants a généré 17 retours avec une majorité pour l'installation d'un restaurant (7), quelques personnes souhaitent purement et simplement raser le bâtiment et les dernières verraient bien une reconstruction pour des commerces ou des locaux associatifs.
 - Monsieur René Balmain lance le même sondage auprès des élus.
- **Infos sur le CCAS** : rapporteur Madame Edith Chambaz
- La journée nettoyage de la Commune aura lieu le 16 octobre. Elle sera l'occasion d'offrir 50 € aux ados participant à cette journée, pour le financement de leur code de la route, sur justificatif
 - Téléalarme : petit à petit de nouvelles personnes adhèrent à la prestation de téléalarme Bluelinea. C'est un système simple à mettre en place avec un règlement par prélèvement qui convient à tout le monde.
- **Commission Voirie-Réseaux** : rapporteur Monsieur Alain Vincent
- Monsieur Alain Vincent fait le bilan de l'avancée des différents chantiers de voirie sur la Commune
 - Monsieur le Maire prend la parole pour préciser qu'un plan pluriannuel de voirie sera réalisé pour les années prochaines
 - Centre Technique : une réorganisation du service technique est en cours, notamment par l'achat de matériel moderne qui facilite la tâche des agents
 - Cimetière : l'agrandissement du columbarium est à l'ordre du jour. En effet, il ne reste que peu de cases disponibles pour déposer des urnes funéraires.
 - Le nettoyage du cimetière est en cours

1. **Infos et questions diverses**

- **Intervention de Monsieur le Maire**
- Sécurité de la Place de la Mairie : rapporteur Monsieur le Maire
 - Monsieur le Maire annonce la fermeture hebdomadaire ou mensuelle du parking de l'école pour inciter les parents d'élèves à se garer plus loin et à se déplacer à pied.
 - Madame Laëtitia Plassiard demande si une verbalisation sera mise en place pour les contrevenants
 - Madame Laëtitia Plassiard prédit un tollé général en réponse à cette action.
 - Monsieur le Maire informe l'Assemblée de l'accident mortel d'une jeune femme de La Bâtie, maman de quatre petites filles. La Mairie, l'Ecole, le Sou des Ecoles se mettent à disposition de la famille en cas de besoin.
 - La cérémonie à l'occasion du centenaire du monument aux morts est repoussée en raison des conditions sanitaires. Le monument sera pavoisé le 29 mai, jour du centenaire.
 - Monsieur le Maire évoque les difficultés de circulation Rue de la Soie en raison de l'échaffaudage et des feux tricolores installés pour le sécuriser. Ces difficultés ont été décuplées par la déviation mise en place en raison de travaux sur l'autoroute. Suite à ce dysfonctionnement important

impactant tous les habitants de la Rue de la Soie dans la nuit du 17 au 18 mai, les feux tricolores ont été déplacés afin de permettre un croisement plus facile des camions au centre village.

➤ **Intervention de Madame Edith Chambaz**

- Musée/Bibliothèque : des conventions avec la Mairie sont en cours de rédaction concernant ces deux entités, afin de définir clairement les compétences de chacun.
- Marché du samedi : il continue à s'étoffer. Il devrait encore s'agrandir avec l'arrivée d'un étal de produits asiatiques (juin) et une rôtisserie (septembre)
- La boucherie devrait rouvrir le 1^{er} juin
- Projets de village : la manifestation du 17 septembre prend tournure.
 - De nombreux participants divers et variés sont attendus (artisans, artistes, musiciens, clowns...).
 - Des entreprises sollicitées pour participer financièrement contre publicité ont donné leur accord.
 - A partir de début juin, il faut organiser la logistique (toutes les bonnes volontés sont les bienvenues).
- Associations : la reprise d'activités se profile doucement dans le respect du protocole sanitaire (port du masque et gestes sanitaires)
- Cinéma en plein air : une séance devrait avoir lieu cet été à La Bâtie

➤ **Intervention de Monsieur Eric Guillaud**

- Monsieur Eric Guillaud a parcouru le sentier nature avec un technicien de l'EPAGE. Une érosion de la berge nécessite une déviation du lit de la Bourbre. Monsieur Buissonnet, propriétaire a donné son accord pour la réalisation des travaux.

➤ **Questions**

- Madame Laëticia Plassiard ;
 - Le désherbage de l'abribus d'Evrieu peut-il être envisagé ?
 - Restaurant scolaire : la présence ponctuelle du food truck pourrait-elle être annoncée ?
 - Quand sera réalisé le fauchage au bord des routes ?

➤ **Prochaine réunion du Conseil Municipal**

- Elle est prévue le mardi 6 juillet prochain

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures

Nicolas SOLIER Maire	Alain VINCENT 1 ^{er} adjoint	EDITH CHAMBAZ- RAMBAUD 2 ^{ème} adjoint	René BALMAIN 3 ^{ème} adjoint
Françoise PONCET 4 ^{ème} adjoint	Eric GUILLAUD 5 ^{ème} adjoint	Frédéric MINIERE	Armelle THIERNESSE
Ismaël BRAHIMI	Christophe VAGLIO	Sonia ROUSSEAUX	Laëticia PLASSIARD

Nadège PESSE	Sébastien PONCET	Clémence MACHET	Benjamin REGIS
Didier PERRIN	Ghyslaine BILLAUD		